

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MELANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 11 Aout 1848. No. 96

## MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 11 AOUT 1848.

SACRE DE MGR. GUIGUES.

Ne recevant pas la correspondance, à laquelle nous nous attendions, au sujet du sacre de l'évêque de Bytown, nous ne voulons pas faire attendre davantage nos lecteurs, et nous leur donnons de suite la traduction d'un article que le *Pack* de Bytown a reçu à ce sujet. Nous y ajoutons le mandement de prise de possession, que l'on a eu la complaisance de nous envoyer.

«Dimanche dernier, comme il avait été annoncé, le Rév. Joseph Eug. Guigues fut sacré évêque de Bytown par leurs Grâces les Evêques de Montréal, de Kingston et de Carthage. Le P. Rév. Rémi Gaulin officia; les grandes et importantes cérémonies de l'Eglise en ces occasions furent observées avec toute la pompe et la splendeur conformes à la dignité de la fête. L'imposition des mains et l'installation de l'évêque de Bytown se firent à l'office du matin, qui commença vers huit heures et finit à midi et demi. Une vingtaine d'ecclésiastiques des différentes parties de la Province, assistaient à la cérémonie, et le chœur des chœurs était excellent.

«M. O'Reilly, de Montréal, fit un sermon qui fut bien goûté par ses auditeurs. Le Rév. M. montra beaucoup de talent et de savoir, sa diction est pure, son débit plaisant, et ses idées bien arrangées sont toujours accompagnées de quelque figure agréable ou de quelque riche métaphore qui produit l'effet le plus complet. S'il fait quelque faute, c'est plutôt dans l'arrangement du sujet, plus dans le désir évident du Rév. M. d'exciter la seule sensibilité, que de satisfaire le bon goût. Son intention était bonne, savoir: de convaincre ses compatriotes, de la nécessité de s'unir pour le soutien de la religion, de la nécessité de suivre les instructions de leurs pasteurs et des évêques de l'Eglise, et plus particulièrement de l'évêque, auquel vient d'être confiée la charge du nouveau diocèse, et à s'unir à leurs frères Canadiens-Français, en montrant toujours de la bonne volonté pour tous. Les discours étaient parfaitement calculés à produire l'effet désiré, et bien qu'il soit probable que beaucoup ont été désappointés, quant à la manière de traiter le sujet du jour, tous ont apprécié les motifs qui ont porté le Rév. M. à en agir ainsi, et l'effet a été amplement récompensé de ses efforts temporaires. Mais dimanche dernier, la cathédrale prit possession formelle de son siège, et le Rév. M. Mignault, curé de Chamby, prononça un très-beau sermon, l'apparence vénérable du Rév. Monseigneur, et sa manière agréable de parler, jointes à la pureté de son style et à la sublimité de son raisonnement, captivèrent l'attention de son auditoire. Après avoir exposé au peuple les obligations sacrées que le lien à son premier pasteur, l'orateur se tourna vers leurs Grâces, exposa brièvement leurs efforts à promouvoir la sainte cause de la religion et finit par les engager à persévérer à faire le bien, et par implorer sur leurs travaux les bénédictions du Dieu de vérité. Les discours furent touchants et magnifiques, mais manquant peut-être de cette simplicité aisée et de cette douce éloquence, qui tendent tant à créer de la sympathie dans l'esprit du peuple en général. La cathédrale, comme nos lecteurs de la ville ne l'ignorent pas, est loin d'être complètement finie. Voilà deux ans, elle présentait un aspect misérable, les planchers étaient seulement posés, et les bancs de la vieille église paroissiale n'y avaient été transportés que pour un usage temporaire. Mais dimanche dernier, la cathédrale présentait un coup d'œil magnifique, la décoration splendide était due aux soins de MM. Tellmont et Dandurand. Il y avait dans le sanctuaire trois autels superbes, construits dans le meilleur goût, de superbes peintures et une riche tenture complétaient le tout, et étaient dans l'ordre adopté par les plus anciens établissements religieux de la province. Lundi soir, leurs Grâces les évêques de Montréal et de Bytown allèrent visiter ce lieu si poétique connu sous le nom de chapelle des voyageurs de Hull. Ils y furent rencontrés par quelques centaines de voyageurs de l'Ottawa, qui s'étaient réunis pour saluer leur arrivée.

«Sa Grandeur Mgr. de Montréal, leur adressa des paroles remarquables par les plus tendres sentiments et une extrême piété. Sa Grandeur Mgr. de Bytown reprit, et après leur avoir rappelé tout ce que les prêtres de son ordre ont déjà fait pour leur bien spirituel, il promit d'en faire encore davantage; et comme un gouvernement libéral ne se refuse pas à une demande raisonnable pour l'avantage d'une partie de ses sujets, il espérait obtenir l'octroi de terres dans la partie supérieure de l'Ottawa, qui pourrait se peupler de gens qui auraient le plus de droit de s'y établir, c'est-à-dire par ceux qui sont engagés dans le commerce de bois sur la rivière. La sobriété, la piété, et une honnête industrie en feraient des membres utiles dans la société; et en ménageant leurs gages, dont la plus grande partie, par malheur, est actuellement dépensée dans la débauche et le mauvais comportement ils deviendraient capables de s'établir confortablement pour leurs vieux jours, quand ils ne pourraient plus travailler. Leurs Grâces s'en retournerent à Bytown, et partirent mardi matin dans le «*Porcupine*» pour Montréal. Nous regrettons d'apprendre que l'évêque de Kingston fut sérieusement indisposé lundi; mais on nous dit que mardi il était assez bien pour se mettre en route.

Bien que nous publions cette notice du *Pack*, nous recevons encore avec plaisir la correspondance du témoin oculaire qui devait nous écrire à ce sujet. —Maintenant, voici le mandement de Mgr. Guigues. Inutile d'y attirer l'attention spéciale de nos lecteurs. Tous aimeront à lire cette première adresse d'un nouvel évêque à son troupeau, et voudront prendre connaissance d'un document, où respire la piété et la sagesse de si belles paroles au pontife nouvellement élu.

## MANDEMENT D'ENTREE

DANS SON DIOCÈSE PAR MGR. JOS. EUGÈNE BRUNO GUIGUES, EVEQUE DE BYTOWN.

JOS. EUGÈNE BRUNO GUIGUES de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du St. Siège Apostolique premier Evêque de Bytown.

Au Clergé et à tous les fidèles de notre nouveau diocèse; Salut et bénédiction en J. C.

En prenant possession de notre diocèse, Nous éprouvons N. T. C. Frères, le besoin de vous faire entendre notre voix pour vous exposer nos pensées et nos vœux.

Grâce à la vigilante sollicitude du S. Pontife, la Foi catholique prend, tous les jours, possession de nouvelles terres et y fait sentir le bienfait de la céleste hiérarchie. Ce n'est point assez que des hommes à qui Dieu donne une âme ardente et un dévouement sans borne, appellent à la lumière ceux qui sont dans l'ombre de la mort, ou pénètrent les peuples de l'esprit vivifiant de la charité, elle veut encore que ceux à qui J. C. a imposé le devoir de gouverner, dans l'Eglise, soient établis pour confirmer leurs œuvres par leur autorité et pourvoir à tous les besoins. Aussi l'œil du catholique contemple-t-il, avec bonheur, ces sièges nombreux qui s'élèvent d'une manière si admirable, dans toutes les parties du globe que la Foi catholique éclaire de ses rayons.

L'Amérique qui, grâce aux sages institutions qui la régissent, semble destinée à rivaliser avec ces contrées que le catholicisme couvre de son ombre protectrice, depuis plusieurs siècles, pouvait-elle échapper à l'œil toujours attentif du chef suprême? Les nombreux enfants de l'émigration pénètrent en foule dans ces contrées où les pas de l'homme n'avaient pas encore retenti, et l'on y voit s'élever, comme par enchantement, ces colonies qui apportent leurs bras et leur industrie; mais voilà que déjà des évêques les y ont précédés et déploient à leurs yeux, sur cette terre libre à toutes les croyances, cet étendard sacré et vénérable qui convie tous les peuples à la civilisation et à la charité. Le S. Pontife n'a point laissé inaperçue cette vaste étendue de terre que la grande rivière arrose de ses eaux et qui unit les contrées les plus éloignées, et encore sauvages du nord, aux terres riches et civilisées du Bas-Canada, comme pour donner aux enfants de Canada et de l'Irlande la facilité de prendre possession de ces immenses terres à qui leurs sueurs donneront une abondante récolte. Déjà, il est vrai, le zèle de ces grands et vertueux pontifes qui perpétuent, sur le siège de Québec, la vertu et le dévouement, avaient soutenu ces prêtres qui, aux prix des plus grands sacrifices, allaient porter aux pauvres sauvages le pain de vie. Déjà aussi, le pieux pontife qui est à la tête du diocèse de Montréal, et dont le zèle toujours actif est à la hauteur de tous les besoins avait fait sentir les effets de sa charité à ces missions naissantes. Grâce à sa sollicitude, elles prenaient, tous les jours, un nouveau développement. Ce n'était point encore assez pour des âmes généreuses, qui, en accomplissant les plus grandes œuvres ne croient jamais faire assez; ils appelaient du secours, pour les aider à porter le poids de responsabilité qui pesait sur eux.

Et c'est sur Nous que sa Sainteté a daigné jeter les yeux; Nous que des engagements sacrés avaient voué à la solitude et au recueillement ou à l'exercice d'un ministère de secours et d'appui pour ceux à qui cette charge a été confiée. Cette voix du S. Pontife Nous a effrayé, sans nous confondre; car, confiant en celui qui nous appelle, nous suivons sa voix et nous accomplissons son œuvre. Déjà notre courage se relève et nous sentons que la foi et une volonté ferme peuvent tout. Unissez-vous à nous, N. T. C. F., car votre salut et votre bonheur sont déjà le terme de tous nos vœux. Chaque jour, nos prières montent vers le ciel pour ces enfants qui nous sont donnés, votre bonheur fera notre bonheur, votre joie notre félicité. Vos âmes nous seront chères comme la nôtre. Unissez-vous donc à nous pour que Dieu bénisse, en même temps, et le pasteur et le troupeau et bénisse aussi les œuvres que l'intérêt de sa gloire et le bien de vos âmes réclament.

Déjà plusieurs prêtres y consacrent leurs sueurs et leurs travaux. Apôtres-généralistes ils sont allés des premiers planter le drapeau de la foi sur ces terres nouvelles. Déjà de nombreuses missions se sont formées autour d'eux, et leur cœur se réjouit, en voyant ces enfants qu'ils ont engendrés ou soutenus dans la foi. Mais bientôt leur zèle ne pourra suffire à tous les besoins, car tous les jeunes gens du Canada quittent leur famille et viennent s'établir sur ces terres que leurs sueurs ont déjà préparées. D'autres plus nombreux les suivront bientôt et y porteront, comme eux, leur foi, leur politesse et leur industrie. Nous les y accueillons avec joie, et toujours nous soutiendrons leur courage par des secours religieux. Depuis que, quittant notre patrie, il nous a été donné de ranimer la foi d'un peuple avide de nous écouter, et que nous avons trouvé dans le Clergé Canadien qui nous a accueilli et nous a si souvent convié à venir partager ses travaux, tant de politesse, d'aménité et de véritable zèle, le Canada est devenu notre seconde patrie et nous lui avons consacré tous nos travaux; comment dès lors tout ce qui l'intéresse ne nous intéresserait-il pas? Nous secondons donc de tous nos efforts les prêtres déjà dévoués à cette œuvre de salut et accueillons avec reconnaissance toutes heureuses inspirations qui contribueront au bien de vos âmes et à la prospérité de vos intérêts temporels.

Et vous aussi, généreux enfants de l'Irlande, comptez sur notre appui et sur notre tendre sollicitude. Votre nom a toujours résonné à nos oreilles comme un nom d'une suave harmonie. Votre foi si ferme et si héroïque qui ne suit plier sous aucune tribulation, votre ardent prosélytisme qui attire dans toutes les parties du globe où vous souffrez vous ont jetés, des enfants du catholicisme, votre générosité au milieu de la pauvreté et de l'indigence trouve encore l'obole qui élève des temples et des autels et soutient le prêtre. Vous ont rendus depuis longtemps, chers à notre cœur. Ces prêtres vous les trouverez sur ces terres où vous avez cherché un asile et où de nouveaux émigrants, trouveront comme vous un refuge, et quand il ne nous sera pas donné de les former nous les appellerons des terres éloignées.

Enfants du Canada et de l'Irlande que je nomme en particulier, mais qui ne formez cependant que la même famille puisque vous êtes catholiques, que jamais le moindre nuage n'affaiblisse cette charité mutuelle dont vos cœurs doivent être remplis! N'êtes-vous pas frères? N'êtes-vous pas héritiers des mêmes promesses? Ne participez-vous pas à la même table? N'êtes-vous pas unis par les liens les plus forts, ceux de la Foi? Ne vous voit-on pas placés des premiers par votre courage, votre intrépidité, et votre attachement aux intérêts catholiques, parmi les peuples les plus dévoués aux intérêts de la Foi.

Etendez aussi ce même esprit de charité sur ceux qui ne sont pas catholiques comme vous; s'ils n'ont pas la même Foi que vous, ils sont citoyens de la même patrie, leurs sueurs fécondent la même terre, leurs enfants reçoivent quelquefois la même éducation. L'étendard de la Religion porte gravé l'olivier de la paix, puisse-t-il abriter toujours les enfants du même sol, et les réunir, un jour, tous dans la même Foi.

Gardez aussi, comme un dépôt sacré, ces vertus morales qui attirent les bénédictions de Dieu et la prospérité temporelle. La Providence vous confie une grande mission; votre nombre est encore petit, mais voilà que des terres les plus éloignées, arrivent tous les jours de nouveaux enfants. Si vous avez en horreur le vice de l'impureté, ils l'éviteront comme vous, si vous êtes religieux ils se feront gloire de marcher sur vos traces, si vous êtes tempérants, ils suivront aussi ces excès qui avilissent l'homme et dégradent le chrétien; et puisque, en ce moment, de si nobles efforts sont faits dans les diocèses qui avoisinent celui de Bytown, comment ne mettrions-nous pas tout en œuvre pour établir ou fortifier la Société de tempérance? le bien de vos âmes, celui de vos familles, votre fortune, votre bonheur présent comme votre bonheur à venir, le présent et l'avenir de tous ceux qui peupleront ces terres y est intéressé.

Nous nous ferons un devoir de maintenir toutes les œuvres de zèle qui déjà, dans les diverses missions, ont reçu une heureuse impulsion, et nous y établirons toutes celles que le bien de vos âmes réclamera. Pour accomplir cette œuvre ce n'est point sur vos forces que nous comptons, mais sur la grâce de notre Dieu, sur l'appui des prêtres qui travaillent déjà parmi vous avec zèle et dévouement, sur le secours de ceux qui nous sont unis par les liens les plus doux. Vous connaissez leurs œuvres; plusieurs d'entre eux ont déjà travaillé dans la ville de Bytown, d'autres au milieu des bois où ils ont suivi les jeunes gens des chantiers, d'autres enfin jusqu'aux extrémités de cet immense diocèse pour chercher le pauvre sauvage qui demande un prêtre. Ces mêmes travaux nous les ferons par eux, car nous serons toujours heureux de penser que ces missions si utiles et si difficiles sont accomplies par des frères qui nous édifient par leurs vertus et nous rendent participants de leur mérite, et quand il nous sera donné de les suivre, nous nous rappellerons avec bonheur que la pensée qui a encouragé nos premiers pas dans le ministère apostolique, a été le désir de courir au secours des âmes les plus abandonnées.

A ces causes le St. nom de Dieu invoqué, Nous avons statué et ordonné, statutions et ordonnons ce qui suit:

1° Nous renouvelons et confirmons tous les pouvoirs et facultés spirituels qui ont été donnés par écrit et qui n'ont pas été rovoqués par les supérieurs ecclésiastiques, soit au dedans soit au dehors de ce diocèse.

2° On continuera à suivre, dans chaque paroisse ou mission les cérémonies qui ont été suivies jusqu'à ce jour, nous réservant d'examiner et de faire les changements que l'intérêt des localités et le besoin d'uniformité pourraient exiger.

3° Nous déclarons premier Patron de notre diocèse, St. Joseph, époux de Marie; le second patron sera St. Patrice.

4° Le premier Titulaire de notre église cathédrale sera la fête de l'Immaculée Conception de Marie. St. Jacques le majeur sera le second titulaire.

Sera le présent mandement lu et publié en chapitre, dans les communautés religieuses et au prône dans toutes les églises où se célèbre l'office public, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Bytown sous notre sceau et celui de notre secrétaire le premier août, mil-huit-cent quarante-huit.

Jos. Eugène, Evêque de Bytown par Monseigneur,

D. DANDURAND, PRÊTRE, O. M.

Secrétaire.

L'OREGON.

Suite et fin des détails. (Voyez les Mélanges du 8 août)

Nous avons mentionné la tenue du conseil des chefs sauvages, qui eut lieu à Umatilla, le 20 décembre, 1847, sous les yeux de Mgr. de Walla Walla.

Le 22 au matin, un second courrier arriva à Umatilla. M. Ogden ne voyant pas arriver l'évêque, comme il l'espérait, avait expédié cet autre courrier avec une lettre dans laquelle il l'engageait à s'y rendre immédiatement avec les chefs. Comme Mgr. n'avait pas de chevaux, M. Ogden lui en envoya deux. Mgr. n'hésita pas un instant à partir. Après 7 heures de galop (on ne va pas autrement par là) il présenta la main de M. Ogden, de M. McBean, des Oblats.

—Nous continuerons maintenant le récit du prélat: M. Ogden, pour-ouï-il, me traita avec tous les égards que je pouvais attendre d'un gentilhomme d'une bonne éducation.

Ce fut le lendemain, 23 décembre, que se tint l'assemblée des chefs par M. Ogden. Tawatoé et Tylokaïe s'y trouvèrent avec plusieurs des jeunes gens. C'est le nom qu'on donne aux guerriers. M. Ogden, commença par leur dire une forte réprimande pour les menues dont ils étaient coupables les uns de Tylokaïe; il blâma les chefs qui n'avaient pas retenu les jeunes gens; il dit que les chefs sont inutiles si on ne les écoute pas... etc. etc. Son discours fut rapporté sur l'*Oregon Spectator* (1) que vous devez lire. Il termine en demandant les captifs, hommes, femmes, enfants, promettant aux sauvages de leur donner 50 couvertes; 10 fusils, 50 chemises, 10 lb. de tabac, 50 mouchoirs ou couteaux et 400 balles, avec de la poudre; ajoutant cependant qu'il ne leur promet pas que les Américains ne viendront pas leur faire la guerre; qu'il tâchera de les en détourner; mais qu'il ne sait s'il le pourra.

Tawatoé remercia M. Ogden des bons avis qu'il leur a donnés; dit quelques mots pour approuver ce qui a été dit; et laisse la décision au vieux Tylokaïe.

Celui-ci parle de l'accord qui a toujours régné entre les blancs et eux... et en preuve, dit que les blancs épousent leurs filles; qu'ils sont enterrés dans les mêmes cimetières, et il termine par ces paroles: Je te remets les prisonniers, parce que tu as les cheveux blancs, et que je te connais depuis longtemps. Un autre, plus jeune que toi, ne les avait pas.

Le soir, les chefs Nez-Perçés se présentent et promettent de livrer M. Spalding avec sa famille et les Américains qui sont chez lui. M. Ogden leur promet 12 couvertes, 12 chemises, 12 mouchoirs, 200 balles, avec la poudre, 5 lb. de tabac, 2 fusils.

C'est ainsi que finit cette grande affaire des captifs, une des fins principales du voyage de M. Ogden, la source de beaucoup d'inquiétudes pour moi, surtout dans le commencement.

L'on convint de temps où les captifs devront être rendus au Fort Walla-Walla. Les Cayouses promettent de fournir la farine et le bœuf nécessaires pour le voyage de Walla-Walla à Oregon City, et l'on dissout l'assemblée.

Je n'avais pu descendre à la mer depuis mon arrivée, pour voir Monseigneur l'Archevêque, et l'évêque de Vancouver. L'occasion était assez favorable. M. Ogden se permit de m'écrire à mes dévotions, et m'accorda le passage dans ses bateaux. Je profitai du temps pour me préparer et faire venir de Ste. Anne, [C'est le nom de la mission d'Umatilla.] M. Reasséau et les choses de nécessité.

Le R. P. Reard voulait aussi descendre. Je donnai les ordres de soulèvement de l'escorte au Fort de la Prêtrise aux frères Chironse et Pandosi, dans la maison du fort qui sert de chapelle de salle à manger, de récréation, et de dortoir. Tout fut fait en huit jours. Alors le R. P. put descendre sans inquiétude.

Pendant le temps qui s'écoula jusqu'à l'arrivée des captifs, M. Ogden n'eût pas tout-à-fait tranquille. Différentes rumeurs circulaient parmi les sauvages. On disait qu'une armée d'Américains était arrivée aux Dalles et venait venger le meurtre de leurs compatriotes. Il était à craindre que les sauvages, en apprenant ces nouvelles, ne changeraient d'opinion et se décidassent à relâcher les captifs en échange. Ils venaient de temps en temps s'informant si c'était vrai qu'il y eût tant d'Américains aux Dalles. M. Ogden ne le savait pas... il se contentait de leur dire qu'il ne le croyait pas. En effet, il n'était guères croyable que les Américains se fussent décidés à monter, au moment même où M. Ogden devait faire tous ses efforts pour délivrer les captifs, et ne marcher pouvant le faire échouer complètement... Cependant les rumeurs n'étaient pas sans fondement, comme je le dirai bientôt, mais M. Ogden s'y était si bien pris, il s'était si bien expliqué, que les sauvages ne pouvaient lui faire aucun reproche, quelque chose qui arrivât.

AGG. MAG. AT. Ev. de Walla-Walla.

Les captifs de Wallatop se firent attendre un peu plus qu'on ne pensait. Ils n'arrivèrent au fort de W.-W. que le 29 décembre, au nombre de 46, hommes, femmes et enfants; 5 s'y trouvaient déjà. Mais M. Spalding avec sa famille était encore chez les Nez-Perçés. Ce R. Monseigneur arriva que le samedi, premier de janvier, avec tout ce qu'il avait pu mettre sur le dos des chevaux; car il n'eût pu se dispenser de s'exposer de nouveau sa vie pour procurer l'insurrection religieuse aux Sauvages.

Nous nous préparâmes à partir le lendemain, après la messe. Il n'était pas facile de retarder le départ jusqu'au lundi, et avait plus de 50 personnes au Fort, sans compter les Sauvages dont le nombre était de plus de 40. Et puis, il y avait à craindre que le froid ne fit glacer la rivière et ne nous obligât à nous arrêter en chemin, pour plusieurs jours. Les Nez-Perçés qui avaient conduit le R. M. Sp. dirent à M. Ogden qu'il ne se mettait pas en route, ce jour là, parce que c'était le dimanche, ce qui força ce monseigneur de leur donner les raisons qui lui faisaient hâter le départ.

[1] Ce journal n'est pas arrivé.

Donc, le 2 janvier; je fais l'ordination de mes deux prêtres, à cinq heures du matin, pour ne point retarder le départ. Mais on eut beau faire diligence... ce n'était pas une petite affaire de placer ces femmes, ces enfants de tout âge, ces hommes, les uns malades, les autres convalescents; chacun d'eux aurait bien voulu emporter son petit bagage; impossible: les bateaux ne pouvaient tout contenir... Enfin une demi-heure après midi, tout est prêt, chacun prend la place qui lui est assignée dans l'un des trois bateaux, et nous voguons à force de rames vers la mer. Le temps est passablement beau, ensuite sec et froid. Plusieurs captifs mal vêtus souffrent beaucoup; chacun se met à contribution pour couvrir les veuves et les orphelins. Vers trois heures, nous sommes à la mission protestante, après avoir sauté les Dalles sans aucun danger. En arrivant à cette mission, il nous fut facile de voir que les nouvelles de l'arrivée des Américains aux Dalles étaient fondées.

M. Ogden et moi, nous primes la liberté de faire remarquer à quelques officiers l'impropriété de cette précipitation; mais on me répondit que l'on était venu pour protéger la mission, et que l'on devait y attendre des ordres avant de partir. Mais, d'un autre côté, M. Ogden entendit M. Spolding dire au Capitaine: "Hâtez-vous de monter, pour surprendre les Sauvages et sauver les âmes de la mission." J'eus le plaisir de rencontrer M. Megone, qui avait été le Capitaine de notre compagnie, durant une bonne partie de notre voyage dans les prairies. Il est Lieutenant dans l'armée. Il me dit avec sincérité: "Nous avons été bien inquiets pour vous; nous nous craint pour votre vie de la part des Sauvages."

Le 7, après avoir fait le portage des Cascades, nous allâmes camper près du Cap Horn. Depuis Walla-Walla jusqu'à la mission, on ne voit qu'un pays aride; il n'y a pas même de bois pour les plus pressants besoins. A la mission, l'on commença à voir des arbres sur les montagnes; et de ce lieu à Vancouver, le voyageur peut se réchauffer aisément en faisant autant de feu qu'il lui plaît devant sa tente, [même dans le mois de janvier]. En quittant les montagnes des Cascades, on voit de distance en distance des endroits propres à la culture: plusieurs Américains y sont établis. En somme je vous avoue qu'il n'est pas aussi pénible de coucher sous la tente, même en hiver; qu'on se le figure en Canada. Il est vrai que le froid par ici ne monte pas à 25° de Réaumur. C'est différent dans la Calédonie où le R. P. Noble fait des missions. Là on ne couche pas sous la tente en hiver; mais dans des trous que l'on creuse dans la neige; on allume un grand feu, et l'on prend son repos.

J'eus le plaisir de rencontrer à Vancouver Mgr. Demers, qui avait reçu la consécration le jour de St. André. Nous passâmes ensemble le dimanche dans l'octave.

Le lundi, les captifs s'embarquèrent dans deux bateaux pour aller à Oregon City, que l'on nomme plus souvent la *Chute*. Les deux Evêques y prirent leurs places, avec le R. P. Richard et M. Rousseau. Il fallut deux jours pour se rendre, par un temps pluvieux et orageux. Avant d'arriver à Portland, nous apercevons, sur les bords de la rivière Wallamet, des rassemblements d'hommes. On nous dit que ce sont des volontaires qui se préparent à monter à Walla-Walla pour venger les meurtres. Le colonel Guillian vint à bord pour prendre des informations de M. Ogden. Il dit qu'il ne se laisserait pas surprendre par les sauvages; il fit entendre qu'il avait intention de repousser les sauvages jusqu'au delà des montagnes rocheuses.

En arrivant à Oregon City, M. Ogden qui mérite toute sorte d'éloges pour les attentions qu'il a toujours eues pour tous les voyageurs et surtout pour les captifs, présenta tous les documents capables d'éclairer le public sur ce qui s'était passé, pour qu'ils fussent publiés. Je l'avais prié de présenter ma lettre au Gouverneur, et lui avais remis la lettre du R. M. Spolding. On fit d'abord quelque difficulté pour publier les documents, on voulait en retrancher quelque chose; mais à la fin, on vit qu'il serait odieux de le faire, et on les publia tels qu'ils étaient. Le vendredi 14 janvier, je m'embarquai avec Mgr. Demers dans le bateau de la mission, qui se trouvait à Oregon City. Le 15, un peu après le coucher du soleil, je pouvais donner le baiser de paix à Mgr. l'Archevêque, qui ne m'attendait pas, et qui était inquiet. Depuis mon arrivée, l'on a continué les préparatifs de guerre.

Voilà où en sont nos affaires. Je ne puis pas perdre grand chose dans cette guerre, si elle continue, parce que je n'ai pas encore de maison qui m'appartienne; mais mes bêtes à cornes au nombre de 25; mes chevaux au nombre de cinq à six pourraient être détruits. Ce qu'il a de plus triste, c'est que l'établissement va être retardé. Pour Mr. Brouillet et M. Leclair que j'ai laissés à Ste. Anne, je ne pense pas qu'ils soient maltraités par les Américains. — Pour moi, quand pourrais-je retourner dans mon diocèse? Je l'ignore. — Aussitôt que la Providence m'en donnera la facilité, je l'aurais bien volontiers. Allons, priez toujours pour les missionnaires voyageurs ou stationnaires. Ne cessez pas de nous recommander au Saint et Immaculé Cœur de Marie.

Adieu. AUC. MAG. AL. Ev. de Walla Walla, etc.

Pour compléter ces détails sur l'Orégon, il reste maintenant à parler des missions etc. Voici comme A. J. B. Brouillet, Vic; gén: parle de l'état des missions chez les sauvages, avant et depuis l'arrivée de l'évêque et de ses collaborateurs, au mois d'octobre dernier.

La mission du docteur Whitman à Wallatona, chez les Cayouses, et celle de M. Spolding à Clear-Water chez les Nez-percés, ont été établies dans l'automne de 1836. Les deux premières années de leur existence furent remarquables par un élan d'enthousiasme extraordinaire; mais en 1839 M. Spolding avec lui-même que l'intérêt de la nouveauté commença à disparaître et que l'enthousiasme diminua en proportion. L'enthousiasme a fini par tomber complètement, pendant les années suivantes; si bien que son école, comme il me l'a dit lui-même, après avoir compté au-delà de 200 enfants, a dû être fermée, parceque personne n'y voulait envoyer d'enfants. Pendant les onze années qu'il a résidé chez les Nez-percés il m'a dit avoir baptisé 21 adultes, c'est à dire qu'il a pu préparer. Le docteur Whitman n'a pas baptisé une seule personne; il n'aurait pu le faire, car il n'a pu préparer. Ils ont montré aux sauvages à cultiver un peu et leur ont donné le goût d'élever des animaux. Sous ce rapport, ils leur ont été utiles. Quant au degré de civilisation auquel les Ministres ont élevé ces Sauvages, l'événement du 29 novembre peut en faire juger.

Pour le plaisir du contraste, voyons maintenant ce qu'un missionnaire catholique a pu faire dans l'espace de quelques semaines seulement.

Je n'ai eu qu'environ un mois, dit M. Brouillet, pour me livrer aux travaux de ma mission. Le reste du temps que j'y suis demeuré, les esprits étaient tellement troublés par les rumeurs de guerre, qu'il était impossible d'y rien faire. J'ai pu cependant montrer les prières dans leur langue, à un bon nombre; 40 à 50 au moins savaient le signe de croix, l'oraison dominicale, la salutation angélique, le symbole, les dix commandemens de Dieu les actes de foi, d'espérance et de charité, avec une notion des principaux mystères et l'explication d'une partie du syn-

bole et quelques cantiques. J'en ai baptisé une cinquantaine, tant d'enfants que d'adultes malades, et 8 adultes en santé. La veille de mon départ de la mission j'avais achevé de préparer de 12 à 15 autres adultes que je devais baptiser le lendemain; lorsqu'il me fallut déguerpir précipitamment, pendant la nuit: et il était temps; car un peu plus tard et je ne pouvais plus partir; et Dieu sait ce que je serais devenu.

Les Cayouses, jusqu'à l'événement du 29 novembre, avaient toujours passé pour les meilleurs sauvages des environs. Ils ont un certain air de civilisation que leur ont donné leurs rapports fréquents avec les blancs, ne sont nullement voleurs, sont fiers et orgueilleux, méprisent toutes les autres tribus sauvages auxquelles ils se regardent de beaucoup supérieurs et à qui ils ont de tout temps prétendu faire la loi. A les entendre, personne ne pouvait les vaincre. Ils sont riches: il y a des chefs qui ont plusieurs milliers de chevaux et des bêtes à cornes en bon nombre. S'ils avaient su tirer parti de ce qu'ils avaient, ils pouvaient vivre très-à l'aise. La polygamie existe chez quelques-uns d'entre eux, quoique chez le plus petit nombre. Un de ceux que j'ai baptisés avait deux femmes, et il s'est de lui-même décidé à en renvoyer une. Le grand obstacle au christianisme chez ces sauvages, ainsi que chez tous les autres de cette contrée, surtout chez les femmes, c'est la médecine. C'est une vieille superstition à laquelle ils sont habitués dès l'enfance, et dont il est très-difficile de les débarrasser.

Le pays des Cayouses est un beau pays: mais plus favorable au pâturage qu'à l'agriculture, à raison du terrain humide dont il se compose en grande partie et de l'absence totale de pluie, pendant l'été. On ne voit de bois que sur les rivrières. Le climat est charmant, un peu chaud pendant l'été, mais délicieux dans les autres saisons. Nous avons eu huit jours d'hiver proprement dit, avec un froid de 9 degrés de Réaumur, un seul matin, et 14 pouces de neige. Le 19 janvier à midi, le mercure monta à 82 degrés de Fahrenheit, au soleil. Peu de pluie, pendant l'hiver. Impossible de trouver un climat plus salubre.

La nation des Cayouses est peu nombreuse. M. Spolding me disait en faire monter le nombre à 1,000 ames; mais je crois qu'il en mettait beaucoup trop.

ERRATUM. — Au No 95, sous la date du 8 août, au lieu de l'armée de Walla Walla, lisez: l'armée de Wallamet.

TEMPÉRANCE.

La société de Tempérance continue ses pacifiques conquêtes au sein de nos campagnes, en attendant le jour désiré où elle viendra s'asseoir en reine, au milieu de notre belle capitale.

Dans les derniers jours de juillet, l'Echo des Campagnes nous apprenait que M. Chiniquin enlrait sept nouvelles paroisses, dans le comté de Berthier, formant le chiffre de 13,000 personnes, sous la bannière de la Tempérance. Et voilà que nos correspondants nous disent que la grande et importante paroisse de Sorel (toute entière, vient aussi de faire sur l'autel de la religion et de la patrie, le généreux sacrifice des boissons fortes: — pas moins de 4,300 personnes s'y sont enrôlées dans la grande armée de la tempérance; armée qui ne contient pas moins aujourd'hui de 100,000 braves et fidèles soldats. Parmi les traits honorables à la population de Sorel, nous ne citerons que le suivant pour n'être pas trop long.

Un journalier, depuis longtemps perdu par l'ivrognerie, refuse de se rendre à l'église le premier jour des exercices; il passe même la journée à boire: le lendemain, qui est dimanche, il continue à boire: mais cette fois là, pour punir sa femme qui se désolait, il la bat cruellement, se couche et s'endort. Le lendemain, il n'a rien de plus pressé que de courir à l'armoire et prendre son coup de matin: mais qu'elle n'est pas sa surprise et sa colère, en voyant que sa femme a cassé la bouteille et répandu la bière sur son lit. "Tu vas me le payer, avant que le jour soit fini, lui dit-il: tu ne perdras rien pour attendre; je vais me souler à l'auberge et tu peux t'attendre à être traitée, à mon retour, comme tu le mérites".

La pauvre femme n'a répondu que par les larmes dont elle inondait un enfant malade quelle pressait sur son sein desséché par les chagrins et les plus cruelles privations.

Mais le Dieu des miséricordes avait fait descendre sa grâce toute puissante sur Sorel: tous jusqu'aux aubergistes, avaient le cœur brisé de douleur au souvenir des maux épouvantables et journaliers que la boisson avait causé à Sorel, comme partout le pays: tous, jusqu'aux aubergistes, étaient remplis d'une haine profonde contre ces détestables et sataniques breuvages. C'est donc en vain que notre ivrogne frappe à toutes les portes d'auberges: c'est en vain qu'il supplie pour qu'on lui donne un verre de boisson: l'argent qu'il montre ne tente plus personne: partout il reçoit un refus, partout il est repoussé avec mépris: partout on ne lui répond que par les citations des arguments qu'on vient d'entendre à l'église. Bref, notre homme, qui n'avait pas voulu entendre le prélicateur de la tempérance à l'église, est forcé d'entendre vingt sermons sur le même sujet, et cela dans les auberges et de la bouche même des aubergistes!

Déjà, il était deux heures de l'après-midi: honteux alors au souvenir de sa conduite dont on vient de lui montrer par toute l'indignité, l'esprit plein des grands devoirs de père, d'époux, de citoyen, de chrétien que la boisson seule lui a fait oublier, mais que ces anciens compagnons de débauche aujourd'hui régénérés par la tempérance, viennent de lui retracer avec une naïve et brûlante énergie, il retourne chez lui sans avoir pu obtenir d'autre chose à boire que de l'eau.

"Ma femme, dit-il, en rentrant chez lui, fais moi chauffer de l'eau." Quoique sa voix et ses manières fussent pleines de douceur et de convenance, la pauvre femme était tellement impressionnée par l'expressible angoisse qui avait pesé sur son cœur d'épouse et de mère tout l'avant-midi, quelle tremblait de tous ses membres en obéissant à son mari.

Cependant l'eau chaude lui est bientôt présentée: il se ruse, puis se fait apporter ses habits de fête. "Ma petite femme, dit-il, en faisant sa toilette, fais moi le plaisir de l'habiller dans ta plus belle toilette." "Et pourquoi donc, mon cher mari, ces habits de fête, dans un jour où j'ai tant pleuré avec mes enfants?"

Et, une heure après vous eussiez vu ce couple agouillé devant l'autel, le visage radieux de bonheur, au pied du ministre de J. C. promettre ensemble de ne jamais souiller leurs lèvres d'une seule goutte de boisson forte! Et le premier jour de paix, de prospérité de bonheur luisait pour cette famille qui n'avait jamais connu que les larmes, la honte, le vice et la misère.

Après un semblable trait, toute réflexion devient inutile; la tempérance montre par là, combien elle est propre à régénérer un pays, et à lui ouvrir une nouvelle ère de prospérité et de bonheur.

RIVIERE ROUGE.

On vient de recevoir, à l'évêché de Montréal, des lettres de la Rivière Rouge, en date du 13 juin. Les nouvelles de cette mission sont très favorables. Mgr. Provan cher venait de recevoir de Rome la Bulle qui érige en vicariat apostolique le territoire qu'il gouvernait depuis 26 ans, sous le titre d'évêché de *Julopolis in partibus*, et comme suffragant de l'Archevêque de Québec. Ce nouvel arrangement semble annoncer la formation, plus tard, d'une Province ecclésiastique pour ces vastes possessions de l'Hon. compagnie de la Baie d'Hudson. Le religion y est dans un état assez prospère: les missions tenues par les RR. PP. Oblats prennent de nouveaux développements; la communauté des Sœurs Grises y rend de très grands services, tant pour l'instruction religieuse que pour le travail manuel de métiesses et de jeunes sauvages, ainsi que des enfants des familles canadiennes fixées à St. Boniface de la Rivière Rouge. Leur nouvelle maison vient de s'achever et ce nouveau logement leur permettra d'augmenter le nombre de leurs élèves, en même temps qu'elles pourront laisser à l'usage de l'évêque et de ses prêtres les appartements dont le charitable Prélat s'était privé depuis leur arrivée. La nouvelle cathédrale se finira aussitôt. C'est un bâtiment en pierre et de grande dimension pour la localité. On est actuellement occupé à en couvrir le clocher, qui a été monté au commencement de juin.

Les mêmes lettres nous annoncent que M. Belcourt parti de Montréal le 14 avril dernier, était arrivé à son poste sur la Rivière Pembina le 3 du mois de juin, assez à temps pour semer, bâtir et faire tous les autres préparatifs nécessaires au soutien de sa mission, tout annonçant un bon avenir et déjà les sauvages des prairies voisines accouraient auprès du zélé missionnaire.

LE CANADIEN.

M. le rédacteur du *Canadien*, dans sa feuille du 9, nous accuse d'avoir reproduit de l'*Ami de la Religion* de Québec, un article relatif à l'allure du Saut à la ruce et de n'avoir pas donné les autres articles du même journal, dans lequel ce journal disait rétracter une grande partie des faits avancés dans le premier. Nous répondons à notre confrère qu'il se trompe étrangement. Nous n'avons jamais reproduit l'article en question, et par là même la *ball-socket* qu'il fait contre nous n'est pas justifiable. Il nous accuse particulièrement de malhonnêteté à ce sujet, et prend de la occasion de nous sermoner. Nous remercions bien notre confrère de ses sermons, mais lui recommandons de réfléchir à deux fois [à l'avenir] avant de les commencer; car sans cela, ils sont ridicules et ne peuvent s'appliquer qu'à leur auteur.

THE POEPLER'S LIBRARY.

Pour que nos lecteurs puissent juger de cet ouvrage périodique, dont nous avons dit quelques mots dans notre feuille de mardi, nous en traduisons et extrayons les passages suivants:

"Abba est un mot syriaque qui signifie père, et dont on se servait comme d'un titre de respect et d'honneur; les esclaves ne devaient pas s'en servir, c'est ce qui nous fait comprendre St. Paul, Rom. VIII. 15."

"Abbé, avant la Révolution Française, signifiait toute personne qui s'adonnait à la théologie, ou qui avait suivi un cours de théologie, dans l'espérance que le roi leur accorderait une véritable abbaye, c'est-à-dire, une partie des revenus d'un monastère. Ils étaient si nombreux, dans les rangs de la société, qu'ils formaient une classe distincte, se voyaient partout, de la cour au café. Toutes les familles riches avaient leur abbé, qui était un ami intime, un conseiller spirituel et non rarement (not seldom) le galant de la dame du logis."

MM. les éditeurs cessent pu retrancher une partie de ce paragraphe, sans nuire à leur livre, et l'exactitude de l'histoire eût été mieux conservée. [Nous ferons d'autres citations]

Nous nous réjouissons d'apprendre que plusieurs paroisses viennent de sortir de leur inaction, et qu'elles se forment en associations pour la colonisation. Ces associations devront servir puissamment à la direction et à l'instruction de l'émigration; elles serviront à lui donner une étendue plus considérable et une utilité plus grande pour les paroisses qui les composeront. Il n'y a plus maintenant qu'à continuer. L'exemple de l'année 1848 servira pour l'année prochaine, qui, nous l'espérons, verra la grande œuvre de la colonisation prendre tout l'accroissement désirable, grâce à l'activité des différentes associations qui seront formées dans les campagnes et les villes.

"Un canadien de l'Outouais" dans sa seconde lettre, ne s'est pas encore conformé à ce que nous lui disions il y a quelques jours. Nous lui répétons donc que, s'il est à Montréal, il veuille bien passer par notre bureau; dans le cas contraire, nous lui demandons des explications satisfaisantes sur son identité.

Monsieur "B." voudra bien nous excuser de ne pas publier sa correspondance. Si elle n'eût pas été personnelle et n'eût traité du même sujet qu'abstraitement parlant, nous n'enussions pas été forcé à sa non-publication. Mais vu le contraire, et vu d'ailleurs qu'elle est plus propre à produire du mal que du bien, nous nous voyons obligé de lui refuser la publicité.

A une assemblée des membres de la tempérance totale de la paroisse de St. Grégoire-le-Grand, convoquée par nous, curé sousigné, et tenue sous notre présidence, en la salle publique du presbytère, ce jour vingt-troisième de juillet mil-huit-cent-quarante-huit, à la fin d'organiser en société régulière

les membres de la tempérance totale de la dite paroisse, déjà au nombre de mille soixante et quinze, et d'élire un vice-président et un secrétaire (le curé se trouvant de fait le président de toute société de tempérance dans sa paroisse) les deux personnes suivantes ont été élues unanimement, savoir: l'abbé Lesage N. P. a été élu vice-président et Narcisse Longin secrétaire; lesquels acceptant leur nomination respective, ont signé avec nous le présent rapport.

N. LONGIN.  
E. CHARTIER, Prêtre.  
F. LESAGE, N. P.  
St. Grégoire le Grand 30 juillet 1848.

EDUCATION.

M. l'Éditeur.

Mardi, le premier du courant, dans la paroisse de St. Martin, a eu lieu, en présence d'un grand nombre de spectateurs, l'examen des élèves de l'école modèle, tenue par M. Filatrault.

Les élèves de cette école ont répondu d'une manière satisfaisante aux questions qui leur ont été faites, sur la géographie, sur l'arithmétique, la grammaire française, l'histoire sainte, l'histoire de France et l'histoire naturelle. Ils ont fait des règles des plus compliquées avec une promptitude et une facilité surprenantes. Quelques-uns ont aussi paru très-avantagés sur les éléments et la syntaxe latine. En un mot tous ont répondu de manière à faire voir que leur maître s'est donné beaucoup de peine et de fatigues pour enseigner à ses élèves les diverses branches d'éducation sur lesquelles ils ont paru.

L'examen a été suivi de la distribution des prix et immédiatement après, M. le curé du lieu a adressé un discours bien propre à la circonstance, tout en félicitant le maître et les élèves.

UX SPECTATEUR.

St. Martin, 5 août 1848.

Tableau approximatif de la population du Bas-Canada pour l'année 1848.

Cette population était en	1825 de 423,680 âmes
Do	1831 " 511,919 "
Do	1844 " 690,782 "

La population ayant augmenté depuis 1825 à 1831 de 88,239 habitants, en suivant cette population elle doublerait dans l'espace de 28 à 29 ans.

Depuis 1831 à 1844, espace de 13 années, la population n'a augmenté que de 178,864 âmes, ce qui, d'après cette nouvelle proportion, ne doublerait la population que dans l'espace de 37 à 38 ans. L'invasion des épidémies de 1832 et 1834, les troubles de 1837 et 1838 accompagnés de l'émigration au dehors, et de la diminution de celle venant de l'étranger, peuvent expliquer ce ralentissement dans l'augmentation progressive de la population du pays.

Si l'accroissement de la population eût continué dans la proportion qui a eu lieu entre 1825 et 1831, le chiffre aurait été de 742,920 en 1844, tandis que le recensement fait à cet époque ne le porte qu'à 690,782, c'est-à-dire 52,140 au-dessous, la proportion continuant la même, la population serait aujourd'hui de 813,997.

D'un autre côté le chiffre de la population basé d'abord sur les recensements de 1825 à 1831, et continué jusqu'à ce jour sur l'augmentation de 1831 à 1844, ne donnerait que 745,814.

Si les choses étaient maintenant à peu près ce qu'elles étaient avant le choléra et les troubles, en calculant pour les quatre dernières années sur la base de l'accroissement de 1825 à 1831, on aurait une augmentation de 95,911, ou un total pour 1848 de 786,694; mais comme il est très probable que le recensement de 1825 se trouve au dessous du chiffre réel, plus peut-être qu'aucun de ceux qui ont été faits depuis le moyen pour les quatre dernières années, entre les recensements de 1825 à 1831 et de 1831 à 1844, ce qui donnera une augmentation de 75,522 âmes, ou une population pour l'année 1848 de 766,304.

Récapitulation.

1	}	D'après le recensement de 1825 à 1831 et l'accroissement continué pour les quatre dernières années, sur la base de l'augmentation de 1831 à 1844	745,814.
		Suivant les recensements de 1825 à 1831 et l'accroissement continué pour les quatre dernières années sur la proportion de 1825 à 1831	786,693
3	}	Suivant les recensements de 1825 à 1831 et continué pour les quatre dernières années, en prenant un terme moyen entre l'accroissement de 1825 à 1831 et celui de 1831 à 1844	766,304.

Le chiffre de la population une fois établi, il serait très facile de calculer l'accroissement de chaque comté en particulier, puisque cet accroissement de 75,522, basé sur la dernière supposition, est au total de la population, d'après le recensement de 1844, comme un est à 9 1-7, plus quelques fractions; mais comme cet accroissement dans tous les comtés n'est pas le même, il est nécessaire d'établir une proportion approximative que l'on ne peut malheureusement baser que d'une manière empirique, d'après les connaissances plus ou moins exactes que l'on a pu se procurer sur la situation des différentes localités.

Sans entrer au long dans l'explication des causes qui ont rapidement augmenté la population dans quelques comtés, tandis que dans d'autres elle n'a fait que de bien faibles progrès, je me bornerai à signaler les suivantes, comme étant au nombre des principales qui peuvent rendre compte de l'inégalité de l'accroissement dans les différentes localités du pays, et à classer en conséquence ces localités suivant la catégorie à laquelle elles ne semblent devoir appartenir, c'est-à-savoir:

1er. Toutes ces localités nouvellement établies, où se trouvent des terres fertiles, à des conditions avantageuses, et où les communications sont faciles, offrant par là de grands avantages à l'émigration venant du dehors, aussi bien qu'à celle qui laisse les parties du pays surchargées de population pour chercher au loin des terres à bon marché et propres à faire des établissements sur une échelle étendue. L'Outava et le Saguenay étant susceptibles, plus qu'aucun autre partie du pays, d'un accroissement très rapide, seront classés dans cette catégorie; et en supposant que l'augmentation de la population dans les quatre dernières années se soit montrée à 5-12 dans ces deux comtés, elle se doublerait dans cette proportion tous les 9 à 10 ans.

2ème. Tous ces comtés qui ne sont pas entièrement en culture et qui offrent encore des avantages considérables aux nouveaux colons, ayant en outre des centres particuliers où l'industrie et le commerce attirent la population. Ici l'augmentation est encore considérable, mais ne peut être sous au-



# COLO NISATION.

LA Compagnie des terres de l'Amérique Britannique annonce aux cultivateurs canadiens du District de Montréal, que par un arrangement fait avec l'Association pour l'établissement des townships de l'Est, elle est prête à offrir toutes ses terres dans ce district au choix de respectables et industrieux canadiens-français et autres, à des termes qui devront attirer l'attention de tous ceux qui, pour quelque cause que ce soit, sont disposés à laisser leur patrie natale.

Le but bienveillant de l'Association est de procurer au colon des townships de l'Est, les privilèges religieux et sociaux dont il jouit actuellement, et c'est avec plaisir que la Compagnie des Terres s'est déterminée à faciliter cet objet en cédant ses terres au choix des applicants à des termes plus favorables qu'elle ne les a jamais eues devant elle. Et, tandis que l'Association et sa Grande Evêque de Montréal s'occupent de la bâtisse de chapelles et envoient des missionnaires au besoin, la Compagnie des Terres procurera des terres fertiles à un prix modéré, construira des moulins, fera faire des chemins, et en un mot accomplira toutes les obligations auxquelles le Seigneur a été sujet jusqu'à présent, sans assujettir le colon aux conditions onéreuses attachées aux terres des Seigneuries.

Dans le Township de Roxton, l'Association a décidé de faire son début en encourageant la formation d'un établissement prospère, composé du surplus de la population des Seigneuries, et la Compagnie des Terres demande une attention particulière à l'annonce de l'Association concernant les avantages que peuvent avoir les cultivateurs qui iraient s'y fixer.

Quoique l'Association ait choisi Roxton pour y faire son premier essai, il ne faut pas néanmoins supposer que les beaux et florissants établissements canadiens dans Stukely et Ely aient été oubliés; les colons peuvent aussi y diriger leur attention, avec la certitude de participer aux avantages d'un District qui a déjà changé l'état de pauvreté de ses premiers habitants en indépendance et aisance, et avec l'assurance en outre que, sous l'opération bienfaisante de la Société patronne, il sera subvenu à leurs divers besoins d'une manière inconnue aux premiers cultivateurs dont le succès rejoint et encourage maintenant les autres.

Dans le Township de Stukely, la Compagnie offre aux acheteurs dix mille acres de terre depuis 10s. à 12s. 6d., par acre anglais, en tels lots que l'on désirera depuis cinquante acres et au-dessus. Ce Township est maintenant habité par une population nombreuse et florissante de canadiens. Il y a une chapelle, des moulins, des bureaux de poste, magasins, manufactures de potasse ainsi que des auberges. Les terres sont couvertes de superbes scieries, de ménériers, hêtres, etc. et réalisent des produits abondants.

Dans Ely, qui est joint aux habitations de Stukely, il y a aussi une population considérable et croissante de canadiens. La Compagnie des Terres y possède treize mille acres de terre aussi fertile et bonne que celles de Stukely, et les offre en vente aux mêmes prix.

Dans Orford, joignant aussi Stukely à l'est, et communiquant à ces habitations par le chemin de la maille de Montréal à Sherbrooke, il s'est aussi dernièrement commencé un Etablissement Canadien. On y a bâti deux moulins à scies, et un moulin à farine sera en opération cet automne. Il y a de plus une manufacture de potasse, une auberge, et un magasin. La Compagnie des Terres a près de quarante mille acres de terre à vendre dans Orford, et désire particulièrement y encourager l'établissement de bons cultivateurs canadiens. Les meilleures terres en bois franc sont en conséquence maintenant offertes comme premier encouragement, au bas prix de 7s. 6d. l'acre, quoiqu'égales en qualité à celles de Stukely et d'Ely. La Compagnie a aussi l'assurance de l'Association, qui aussitôt que ses fonds le lui permettront, elle fera bâtir une chapelle et une maison d'école après que 50 familles s'y seront établies, et leur procurera un missionnaire.

Les acheteurs n'ont qu'à payer l'intérêt du prix de leurs terres pendant les premières dix années, liquidant ensuite le prix d'achat en quatre versements égaux annuels avec intérêt, et aucune autre demande ou redevance n'est jamais ensuite payable par le colon.

Il n'est exigé aucun argent comptant. Pour le présent la Compagnie prend des produits négociables en paiement, et en certains cas elle permet que partie du prix de la terre soit payée en travail sur les chemins.

Le colon n'est pas obligé de faire moudre ses grains aux moulins de la Compagnie, qui ne gêne les colons en aucune manière, il peut de cette manière, en s'établissant sur une terre de la Compagnie dans les Townships de l'Est, jouir de tous les avantages de son endroit natal, de sa langue, de sa religion et de ses habitudes sociales, sans aucune des restrictions qui paralysent ailleurs son industrie et son esprit d'entreprise.

La distance de St. Césaire à Stukely est de douze lieues, par un bon chemin où passent tous les jours les mailles de Montréal, de Sherbrooke et de Stanstead. Orford et Ely sont à une distance d'environ une lieue et demie au delà.

On peut faire application pour des terres à l'agent sur les lieux, M. GEORGE BONNALLIE qui donnera toute information et assistance nécessaires, aux personnes désirant acheter des terres. On, si on le préfère, on pourra s'adresser à A. T. GALT, Ecuyer, à Sherbrooke, le Commissaire de la Compagnie.

La Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique a aussi à vendre beaucoup de terre dans tous les autres Townships, dont elle disposera à des conditions également faciles. On voudra bien référer aux autres avis relatifs aux terres concernent, ou s'adresser au Commissaire de la Compagnie à Sherbrooke.

N. B. — Pour s'assurer d'un nombre de colons respectables, certains avantages additionnels sont accordés à ceux qui sont recommandés par l'Association comme possédant les moyens et les qualités nécessaires pour s'établir dans les bois; et la même indulgence sera accordée par les sous-signés à tous tels acheteurs futurs qui, au temps de leur demande pour des terres, prouveront d'une manière satisfaisante leur aptitude et disposition à faire des colons industrieux, et qui conséquemment ne pourront que prospérer.

A. T. GALT,  
Commissaire.

Bureau de la Compagnie des Terres  
de l'Amérique Britannique,  
Sherbrooke, Township de l'Est, 10 juil.  
Montréal, 4 août 1848. 186r.

### DEMANDE

ON demande immédiatement à St. CONSTANT un Instituteur pour tenir une ECOLE MODELE, muni de certificats de moralité et de capacité et un autre pour une ECOLE commune. Une place comme Chantre est aussi offerte aux dits Instituteurs. S'adresser au Curé du lieu.

## BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.  
Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président,  
A. Laroque, V. Président,  
Francis Hincks,  
H. Holton,  
Damase Masson,  
Nelson Davis,  
Henry Judah,  
L. T. Drummond,

P. Beaubien,  
Joseph Bourret,  
H. Mulholland,  
Edwin Atwater,  
Barthw. O'Brien,  
Jacob DeWitt,  
Joseph Grenier,

AVIS est donné par les présentes que cette Institution osera QUATRE PAR CENT sur tous les Dépôts qui seront faits le ou après le premier jour d'août prochain. Les Dépôts reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jours ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS,  
Secrétaire et Trésorier

27 juillet 1848.

### VAIS

LES SOUSSIGNÉS s'adresseront à la Législature à la prochaine session, ou à la suivante si le cas le requiert pour en obtenir le privilège de construire un pont de péage sur la rivière L'Assomption vis-à-vis l'église de la paroisse de ce nom. Il y aura deux piliers dans la rivière, laissant un passage libre pour les radeaux d'au moins quatre vingt pieds. Il y aura un pont-levis de trente pieds de largeur. Il sera élevé à sept pieds au dessus de la plus grande crue connue des eaux.

Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue au dessus et autant au dessous du site du dit pont, laissant la liberté à qui voudra, de tenir une traverse de canot ou d'esquif pour la commodité de piétons, au lieu connu sous le nom de traversé à Maricelle.

Les péages qui seront demandés, sont:

- 1° Pour chaque carrosse ou autre voiture à quatre roues ou voiture d'hiver, tirée par deux chevaux ou autres bêtes de trait: Six deniers cent.
- 2° Pour chaque voiture à quatre roues, ou à deux roues, chaque voiture d'hiver, tirée par un seul cheval ou autre bête de trait: Quatre deniers.
- 3° Pour chaque cheval ou autre bête de trait, additionne aux voitures ci-dessus mentionnées: Deux deniers.
- 4° Pour chaque personne à cheval: Deux deniers et demi.
- 5° Pour chaque personne à pied: Un denier.
- 6° Pour chaque bête de trait ou de somme, ou bête à corne Un denier et demi.
- 7° Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, po or, autre animal de même taille: Un demi denier courant.

J. F. LA ROCQUE. A. E. ARCHAMBAULT.  
P. U. ARCHAMBAULT. AMABLE ARCHAMBAULT.  
NARCISSE GARNEAU. CYRISSE CHAPUT.  
JOSEPH PELL' TIER, fils. CAMILLE ARCHAMBAULT.  
AGAPIT CHAPUT.

L'Assomption, 1er juin 1848.

## INSTITUTEUR.

UN INSTITUTEUR d'expérience et qualifié pour tenir une ECOLE-MODELE désire prendre un engagement pour une ou plusieurs années à commencer au premier de juillet prochain soit les ordres des Messieurs les Curés et Commissaires d'Ecole, soit dans le DISTRICT DE MONTREAL, des TROIS-RIVIERES ou de QUEBEC.

Dans une ECOLE MIXTE; sa Dame peut prendre l'instruction de filles. Il peut enseigner la vraie prononciation de la langue anglaise. L'arithmétique dans toute son étendue d'après les meilleurs auteurs anglais. La tenue des livres de compte, l'arpentage, etc. etc. Il sera utile pour les catéchismes, les cérémonies du chœur en général. Il exerce sa profession suivant la méthode si facile de Lancaster. S'adresser soit par lettre à la poste ou autrement; à Messire CHARLAND, prêtre et curé de St. Ement de Beauharnais.

### NOUVEL ETABLISSEMENT A VAPEUR

POUR MOUDRE A FLEUR ET LA FARINE D'AVOINE

### MOULIN DE MONTREAL

Coin de la rue St. Pierre et de la Ruelle Fortification

Anciennement la Fonderie de  
MM. HEDGE & RODDEN.

### AUX FERMIERS ET DETAILLEURS DE GRAINS ET FLEUR.

LE SOUSSIGNE, venant de compléter un nouveau MOULIN à VAPEUR pour LA FLEUR, ayant trois paires de moulages Françaises, avec tout l'appareil nécessaire pour moudre le froment en fleur, est prêt à recevoir des commandes pour moudre.

LE SOUSSIGNE a aussi joint à son établissement un MOULIN à FARINE D'AVOINE, capable de moudre la farine d'avoine de première qualité.

Les possesseurs de Grain, désirant le faire moudre trouveront leur avantage à favoriser son établissement, quoiqu'il apportera un soin particulier à produire un excellent article.

Les termes pour moudre seront modérés.

Le prix du marché sera payé pour du bon blé, de l'avoine et autres grains. JOHN BIRSS.  
Montréal, 17 avril 1848.

N. B. Toute espèce de grains moulus, bons pour chevaux et animaux.

### A VENDRE.

UNE superbe maison de pierre et autres dépendances, à vendre dans le village Ste. Thérèse, près du collège, avec un superbe terrain.

JOSEPH LAJEUNESSE.

Montréal, 18 juillet 1848.

## LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE J. B. ROLLAND,

24, RUE ST VINCENT,

MONTREAL

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.  
Montréal, 21 octobre 1847.

LE Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs.

J. BTE. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

## Librairie

### ECCLESIASTIQUE

LE soussigné ont l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur sera pas dénié, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patronneront. CHAPELEAU ET LAMOTHE.

### AVIS

DANS la rue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER DE MAI prochain, l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,340 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHIELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chielins courant, payables par semestre. Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien. Nous prions toutes les personnes, amis de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avis, dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangeront avec nous, confieront, et le reproduction, un service que nous leur rendrons dans l'occasion. On s'abonne chez MM. les Curés, à Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lanontagne, et chez MM. J. & O. Grémarie, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent.

STANISLAS DRAPEAU, PROPRIETAIRE.

Québec, 17 mars, 1848.

## ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage de aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour.

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la beauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la France et de l'Argentine, surtout les Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs. Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ. L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

— AUSSI — CROIX DE CHASUBLES EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. " DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. " (couleurs assorties) " en or et couleurs. GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. " Damas brochés en or et couleurs. " (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix. GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et ces Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes apprêtées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION. Les Etoiles sont assorties de couleurs, plus ou moins à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ETOFFES ORNEMENTS. Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux). Moire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE. LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Cibores Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et par leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-York

# P. GENDRON,

IMPRIMEUR

No. 24, RUE ST VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il lui a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telles que LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, BILLETS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHÈQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRES-REDUIT.

### LE VERITABLE PORTRAIT DE

St. S. PIERRE.

PEINT D'APRES NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE

de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large!! CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvres de l'Ecole italienne, est mise en vente chez les Soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APOTRE de l'EGLISE ET DE LA LIBERTÉ St. S. PIERRE ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si EXCELLENT PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SEMINAIRE.

Montréal, 19 novembre 1847.

## MANUEL

DE

# TEMPERANCE.

PAR LE R. P. CHINIQUE.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES.

Se vend chez MM. FABRE & Cie.

" MM. CHAPELEAU & LAMOTHE.

" A L'ÉVÊCHE.

# A VENDRE

LE SOUSSIGNE offre en vente, à des CONDITIONS TRES-MODÉRES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir:—

1° UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Ecurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hotel ou Maison de Pension, étant occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près ds a la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2° UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre aux Indes, consistant en Mai en, Fenêre et autres Bâtimens.

3° UNE TERRE de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Etale et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ ROMUALD CHENIERE, Notaire, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie.

ETIENNE PARTENAIS.

Montréal, 21 Février 1848.—qf.

### AVIS DES POSTES.

A dater de jeudi le 4 courant, et jusqu'à avis contraire, la Malle Anglaise qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à Halifax est formée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et jeudi pour les steamers qui partent de New-York. — Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours-là. Montréal, 12 mai 1848.

### CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIN DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion,	£0 2 6
Chaque insertion subséquente,	0 0 7
Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion,	0 3 5
Chaque insertion subséquente,	0 0 4
Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne,	0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne,	0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

### AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & Cie., Librair. Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ec. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Pire. Vie. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre. Direct.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison, n. 10, près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. RIVET & JOS. CHAPEAU, PROPRIETAIRES ET IMPRIMEURS.